

Aux sources du néolibéralisme

Jean-Sébastien LENFANT

Un nouveau libéralisme naîtra-t-il de la crise ? Il n'est pas inutile, en ces temps de profonde incertitude idéologique, de se replonger dans les débats politiques et économiques qui suivirent la crise des années 1930. Le colloque Lippmann, organisé à Paris en 1938, est l'un des lieux où fut discuté l'avenir du capitalisme.

Recensé : Serge Audier, *Le Colloque Lippmann. Aux origines du néo-libéralisme*, Latresne, Éditions Le Bord de l'Eau, 2008, 355 p.

L'ouvrage de Serge Audier se présente en deux parties. La première partie, *Le Colloque Lippmann ou la face cachée du « néo-libéralisme »*, est un essai assez long d'histoire des idées consacré aux origines et à la postérité du colloque organisé en 1938 autour du publiciste américain Walter Lippmann et de son ouvrage, *La Cité libre*. La seconde partie est la réédition de l'ouvrage consacré au colloque, *Le Colloque Lippmann*, publié la même année par la Librairie Médicis, et préparé sous les auspices du Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme. L'objectif affiché de Serge Audier est de resituer dans la complexité intellectuelle du temps (la grande crise, la montée des totalitarismes, les expériences collectivistes, le défi intellectuel que représente la *Théorie générale* de Keynes) le développement d'un courant idéologique et doctrinal néolibéral en France et en Europe, dont plusieurs grandes figures se sont rencontrées pour la première fois en 1938 à l'occasion de ce colloque organisé par le philosophe Louis Rougier.

Bien moins connu que la première réunion de la Société du Mont-Pèlerin en 1946, le colloque Lippmann est pourtant régulièrement cité dans les histoires du libéralisme comme l'acte fondateur du néo-libéralisme moderne. Par un retour au texte du colloque, aux écrits des participants, à leurs activités et prises de positions antérieures et ultérieures, l'auteur se livre à une réévaluation de l'importance du colloque Lippmann pour l'histoire du libéralisme. Il souhaite notamment mettre en pièce une thèse récurrente des histoires du libéralisme, selon laquelle le colloque Lippmann serait le point de départ d'une lente et patiente reconquête idéologique des esprits jusqu'au triomphe des années Reagan et Thatcher.

L'essai de Serge Audier est intéressant à plus d'un titre, même s'il s'expose au reproche de courir plusieurs lièvres à la fois. Ainsi, après avoir dénoncé à bon escient les flottements sémantiques liés au néolibéralisme, les à-peu-près du discours antilibéral fait d'amalgames et d'ignorance des doctrines et des débats théoriques, l'auteur nous convie en quelques pages dans les tourmentes intellectuelles des années 1930. Le rôle et le parcours intellectuel de figures clés du colloque Lippmann sont alors étudiés, en commençant par le maître d'œuvre, Louis Rougier, et par Lippmann lui-même. Puis l'auteur présente les participants français, avant d'évoquer les positions des tenants de l'ordo-libéralisme pour finir par les artisans du néo-libéralisme dans sa version actuelle (c'est-à-dire sa version ultralibérale). Pour finir, Audier dévoile avec beaucoup de pertinence l'entreprise de réécriture de l'histoire du libéralisme organisée par le courant ultralibéral, à l'initiative de Hayek, qui est ainsi parvenu à convaincre ses adversaires d'une incompatibilité essentielle entre la tradition socialiste et la tradition libérale. La leçon à tirer de ce dévoilement pour notre présent est que le libéralisme n'a pas à être le monopole de forces économiques et politiques conservatrices, et qu'il « devrait faire partie pleinement, avec d'autres héritages doctrinaux, du patrimoine de la gauche » (p. 243).

Chemin faisant, le lecteur cherche et tâtonne, et se demande quel était exactement l'objet de cet essai. Audier s'éloigne parfois de son objet et/ou se lance dans une critique de la pensée antilibérale. De telles digressions étaient inutiles et auraient pu être reléguées en notes. L'essentiel reste, pour l'historien des idées, un tableau assez complet de la pensée néolibérale en France après guerre. Dans les années 1940 à 1960, le néolibéralisme à la française a rassemblé une nébuleuse

d'auteurs de différentes obédiences politiques et doctrinales autour d'une vision du libéralisme compatible avec une forte implication de l'État dans les affaires humaines. Cette vision, soutient Audier, fait aussi partie de l'histoire du libéralisme comme idéologie libératrice et émancipatrice des peuples.

On s'attachera d'abord à discuter sa thèse principale (politique), à savoir le reproche fait aux intellectuels de gauche d'enfermer le débat sur le libéralisme dans une logique d'affrontement idéologique (thèse qui n'est énoncée qu'en toute fin de l'essai). On présentera ensuite l'organisation de l'ouvrage et l'argumentation générale de l'auteur, ainsi que le texte du colloque Lippmann. Enfin, on proposera quelques pistes de relecture du colloque qui permettraient de faire ressortir des éléments d'analyse importants pour une histoire du libéralisme au XX^e siècle.

Pour une tradition du « libéralisme social » ou « de gauche »

La thèse critique à l'égard de la pensée antilibérale contemporaine est claire. Deux versions du libéralisme sont en présence au colloque et s'affrontent ouvertement. Par conséquent, l'attitude critique de certains intellectuels – consistant à identifier la pensée libérale avec son expression la plus radicale, le néo-libéralisme du Mont-Pèlerin et de leurs chefs de file Hayek, Mises et Friedman – est une reconstruction hâtive et fautive. Elle enfermerait l'*intelligentsia* de gauche dans une posture antilibérale suspicieuse à l'égard de toute référence au marché et à l'entreprise individuelle. Du même coup, les intellectuels de gauche ignoreraient les réflexions et les idées originales d'un autre libéralisme, un libéralisme social qui prendra parfois le nom de « néolibéral » (courant qui serait déjà représenté lors du colloque), et bloqueraient ainsi par simple réflexe idéologique le renouvellement doctrinal nécessaire à la gauche française.

Nous ne contesterons pas à Audier la thèse dans son ensemble. On peut toutefois s'interroger sur la représentativité des auteurs mentionnés (Pierre Bourdieu ou Serge Halimi) à l'appui de cette thèse. La référence à d'autres penseurs de la gauche aurait sans doute permis d'infléchir le propos. Comment une tradition de critique intellectuelle du libéralisme, ignorant presque tout de la théorie économique, parvient-elle à rejeter violemment les principes de raisonnement des économistes néoclassiques et la référence à la concurrence, qu'elle identifie à

tort à la position néolibérale ? Si Audier ne nous donne pas la réponse, son essai est au moins une contribution utile à la réflexion.

L'essai mérite alors d'être lu comme une introduction raisonnée au colloque Lippmann, dans une perspective traditionnelle d'histoire des idées politique et d'histoire intellectuelle. Audier s'attache à retracer le parcours intellectuel des différents intervenants et souligne notamment leurs profondes divergences d'interprétation des échecs du libéralisme et des voies à suivre pour le réhabiliter. Là encore, le diagnostic de l'auteur est tout à fait utile pour une histoire du libéralisme. Même si les intervenants du colloque partagent les mêmes craintes à l'égard de la montée des totalitarismes, des dictatures, du planisme, même s'ils adhèrent au principe d'une allocation efficace des biens par les marchés concurrentiels, ils ne s'accordent pas sur les modalités historiques de développement du capitalisme, ni sur les causes de son déclin et la nature des remèdes à apporter. Pour organiser la reconstruction des positions doctrinales en présence, Audier s'appuie sur un moment fort du colloque, une intervention quelque peu solennelle et dramatique d'Alexander Rüstow lors de la séance du 29 août :

« Tout bien considéré, il est indéniable qu'ici, dans notre cercle, deux points de vue différents sont représentés. Les uns ne trouvent rien d'essentiel à critiquer ou à changer au libéralisme traditionnel, tel qu'il fut et tel qu'il est, abstraction faite, naturellement, des adaptations et des développements courants qui vont de soi. À leur avis, la responsabilité de tout le malheur incombe exclusivement au côté opposé, à ceux qui par stupidité ou par méchanceté, ou par un mélange des deux, ne peuvent ou ne veulent pas apercevoir et observer les vérités salutaires du libéralisme. Nous autres, nous cherchons la responsabilité du déclin du libéralisme dans le libéralisme lui-même; et, par conséquent, nous cherchons l'issue dans un renouvellement fondamental du libéralisme » (p. 333).

Au delà d'un désaccord, que les participants acceptent finalement de mettre entre parenthèses pour privilégier la création d'un réseau international de diffusion de la pensée libérale, il s'avère très difficile de proposer une reconstruction rationnelle des arguments économiques, philosophiques, historiques, qui devraient conduire à ces deux visions du libéralisme. Même si on ne conteste pas ici l'idée d'une opposition entre ces deux formes de libéralisme, elle ne nous semble pas être la seule à retenir du colloque. Ainsi, on pourrait faire une lecture un peu différente du colloque et y voir une préfiguration claire de deux courants qui s'exprimeront plus tard au sein de la société du Mont-Pèlerin, le courant ultra-libéral et le courant ordo-libéral (au travers des prises de position de Mises et Hayek d'un côté, de Rüstow et Röpke de l'autre) laissant autour

d'eux des témoins embarrassés qui ne s'identifient ni à l'une ni à l'autre. Pour sa part, Audier privilégie une lecture duale du colloque, qui oppose les ultra-libéraux à tous les autres, réunis par leur volonté d'une articulation plus étroite des missions de l'État et du marché.

Le lecteur apprendra sans doute beaucoup sur les idées sociales et politiques de nombreux participants, sur leurs interprétations des transformations du capitalisme, sur leurs tendances corporatistes, leurs conceptions de l'égalité, de la rationalité individuelle et du rôle des syndicats, leurs visions du libéralisme et du meilleur moyen de concilier les libertés individuelles et le rôle de contrôle de l'État, etc. L'essai de Serge Audier, tout comme le texte du colloque, offre ainsi un matériau précieux pour l'histoire des idées économiques et politiques en France. On notera également que, sur bien des points d'histoire intellectuelle, Serge Audier apporte des corrections utiles et des éclairages nouveaux. Il combat à juste titre la présentation de Raymond Aron comme ultra-libéral, et met en évidence la stratégie de Hayek pour prendre ses distances avec une tradition du libéralisme social. Il rappelle les tensions, au sein de la Société du Mont-Pèlerin, entre Hayek et Mises d'un côté, Röpke et Rüstow de l'autre, tous présents et actifs au colloque Lippmann. Le lecteur se retrouve ainsi pris dans le large spectre des idées réformatrices et des multiples traditions intellectuelles venues se ressourcer aux idées libérales et keynésiennes.

Si l'essentiel de l'analyse de l'auteur se place au niveau de l'histoire des idées, un éclairage ancré dans l'histoire de la pensée économique n'aurait pas été inutile. Par exemple, le fait que tous les participants se réfèrent à l'efficacité du système de prix dans une économie concurrentielle ne signifie pas qu'ils l'interprètent de la même manière. Il eût été utile de rappeler que la théorie de Léon Walras, qui se dit socialiste et libéral, appartient à une tradition de pensée rationaliste et qu'elle inspire manifestement de nombreux participants du colloque. Or, justement, le rationalisme est aux yeux des ultra-libéraux (les « vrais » libéraux) le péché intellectuel caractéristique de la pensée cartésienne, celui qui entretient chez nombre de « faux » libéraux l'illusion d'une intervention correctrice de l'État dans les affaires humaines. Ce clivage théorique et philosophique permet de conforter la thèse générale de l'auteur sur la formation de deux camps opposés. Mais il faut immédiatement reconnaître que ce clivage n'est pas le seul qui divise les participants au colloque. D'autres clivages de philosophie politique (sur la démocratie,

l'éducation, l'égalité, la justice sociale) ou plus simplement d'interprétation historique (sur les causes principales des rentes de monopoles) viennent manifestement s'y ajouter, et expliquent la complexité du discours libéral à la fin des années 1930.

Du colloque Lippmann au *colloque Lippmann*

Revenons un instant aux deux objets qui intéressent Audier : d'un côté, le colloque Lippmann, la manifestation elle-même; de l'autre, *Le Colloque Lippmann*, c'est-à-dire le texte publié à la suite de cette rencontre. L'articulation entre ces deux objets est singulière et mérite quelques réflexions méthodologiques.

Le colloque Lippmann est mis sur pied en quelques jours à l'initiative du philosophe Louis Rougier. Auteur de *La Mystique démocratique. Ses origines, ses illusions* (1929), il s'y oppose à la vision passive des libéraux manchestériens et théorise un « libéralisme constructeur » garant des lois de la concurrence et d'une saine émulation. La lecture de *La Cité libre* (1937) du journaliste et publiciste Walter Lippmann fait parfaitement écho à ses propres préoccupations et offre de nombreuses pistes pour une reconstruction des démocraties libérales. Le colloque est organisé à l'occasion du passage de Lippmann à Paris, dont l'ouvrage avait produit un grand effet dans les milieux libéraux en Europe. À l'initiative de Rougier furent réunis du 26 au 30 août une trentaine de participants, afin de discuter et de définir en commun l'agenda d'un nouveau libéralisme conçu comme un système économique et politique autonome. Accessoirement, il s'agissait aussi de mettre en place un réseau international de réflexion et de diffusion des idées libérales.

L'objet principal du colloque est donc de susciter une discussion sur la doctrine libérale et sur les meilleurs moyens de la réhabiliter, notamment en mettant en place un *Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme*, dont la mission serait de réfléchir au meilleur cadre juridique pour le développement d'une économie libérale, adaptée aux évolutions technologiques, organisationnelles et sociales du monde contemporain. Le colloque aboutit d'ailleurs à une déclaration commune, élaborée à partir d'un agenda proposé par Lippmann. À défaut d'être consensuel, le programme de réflexion sur la mise en œuvre de politiques libérales suscite l'adhésion des participants, qui laissent provisoirement de côté leurs divergences de fond.

À la suite au colloque, Rougier entreprend d'en faire publier le contenu par la Librairie Médicis. Il s'agit en principe d'une transcription des interventions et des débats, et c'est ce texte qu'Audier republie dans son livre. Pour plusieurs raisons, il nous semble que *Le Colloque Lippmann* appelle une lecture moins chargée d'interprétations définitives sur les courants du libéralisme, et qui rendrait davantage compte du désordre intellectuel et des béances de la doctrine libérale à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, le premier constat méthodologique, c'est que le texte du colloque est d'abord et avant tout un document singulier, qui n'a que peu d'équivalent à notre connaissance. Il s'agit d'un document incomplet, qui retrace imparfaitement ce qui s'est dit pendant le colloque. Les discussions y sont rendues « sous une forme tronquée » (p. 248). Il ne rend pas compte de manière fiable de tous les échanges entre les participants. Ainsi, certaines interventions mentionnent des points de discussion antérieurs qui ne sont pas transcrits dans le texte. Sur ce point, on reprochera à Serge Audier de ne pas s'être interrogé sur les lacunes évidentes du texte et de ne pas avoir pris suffisamment de précautions méthodologiques. Un tel travail aurait été indispensable, et oblige à une certaine retenue dans l'interprétation. À tout le moins, il paraît inconcevable d'utiliser ce texte sans l'éclairer par une histoire intellectuelle du libéralisme dans les années 1920 et 1930 (réseaux, institutions, traditions nationales, modes de diffusion).

De plus, il semble que pour plusieurs thèmes abordés lors des séances, un intervenant a été sollicité pour exposer son point de vue au cours d'une brève intervention. Chacune de ces interventions ouvre alors sur une discussion entre les participants. Les prises de parole et la longueur des interventions sont très variables selon les thèmes. Ainsi, le texte donne un net avantage aux intervenants francophones. Cela traduit-il la réalité des débats ? Cela s'explique-t-il par une prise de note schématique des interventions des autres intervenants ? En avertissement au texte, Louis Rougier indique que seules les interventions en français et allemand ont été dactylographiées pendant le colloque, « de façon à peu près complète » (p. 247-248), et que les interventions en anglais n'ont pu être reconstituées qu'après coup. Hayek n'ayant pu reconstituer de mémoire ses interventions, le texte ne rend pas fidèlement compte des arguments qu'il a pu

avancer pendant le colloque. Si bien que son rôle paraît très modeste, en retrait et à l'abri de Mises, alors que Rougier affirme par ailleurs que ses interventions étaient « très intéressantes » (p. 248). Dans le même ordre d'idées, certains participants interviennent très occasionnellement, seulement dans une session, voire deux, tandis que d'autres prennent la parole presque systématiquement (Mises, Rueff). Aussi, il nous semble qu'un travail systématique d'analyse du texte aurait pu enrichir le propos et l'étude des stratégies propres à certains participants. Toute cette dynamique de la discussion, pour peu qu'elle soit fiable, apporterait de précieux renseignements qui pourraient même servir d'indices favorables (ou non) aux interprétations de l'auteur. Mais, là encore, il n'est pas certain que le déroulement des discussions soit retranscrit parfaitement. En effet, les thèmes de discussion séparés (du matin et de l'après-midi) sont parfois retranscrits en une seule section, ce qui suppose un travail plus ou moins important de reconstruction (probablement de Rougier). Dans tous les cas, il n'est pas possible d'exploiter *Le Colloque* comme une restitution fidèle, transparente, du colloque.

Quels fondements théoriques des néo-libéralismes ?

Sur le fond, en supposant cet obstacle méthodologique levé, il faudrait commenter les positions des uns et des autres à la lumière des arguments de théorie économique mobilisés. Un moment édifiant des débats, par exemple, concerne la capacité du libéralisme à se suffire à lui-même, et notamment l'effet du libéralisme sur les conditions de la concurrence : le système libéral a-t-il tendance à détruire de lui-même l'environnement concurrentiel des agents et à favoriser l'émergence de grands groupes industriels monopolistes ? Ce sujet est en fait central au cours du colloque, aussi bien d'un point de vue de théorie économique que plus largement, pour évaluer la stabilité d'une société libérale face aux écueils du socialisme et du totalitarisme.

Lorsque Röpke s'oppose à Mises, l'argumentation typique des auteurs (libéralisme autodestructeur vs libéralisme victime de l'intervention de l'État) cède la place à une querelle théorique sur l'effet des droits de douane. Ici, comme à d'autres moments, l'avenir du libéralisme est parfois examiné à la lumière des grandes idées traditionnelles des XVIII^e et XIX^e siècles, à savoir la division (internationale) du travail, la liberté de circulation des biens, etc. Il est étonnant de voir qu'assez peu d'idées nouvelles structurent les discussions. À ce propos, le débat est assez

instructif dans la mesure où il reste assez superficiel et ne rend pas compte de la richesse des débats de théorie économique qui se déroulent à l'époque en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, ni même des modalités nationales de la régulation économique. La législation *antitrust* aux États-Unis (Sherman Act en 1890 et Clayton Act en 1914) témoigne d'une réflexion bien plus grande sur la nature des ententes anticoncurrentielles. Quelle connaissance les intervenants ont-ils de ces développements théoriques ? Comment s'y réfèrent-ils dans leur positionnement doctrinal ? Pourquoi les développements contemporains de l'analyse économique ne sont-ils jamais mobilisés par les intervenants ? Autant de questions qui mériteraient une investigation précise pour appréhender les positions des tenants du libéralisme.

Un autre thème récurrent des débats, le plus essentiel, est celui des institutions (système juridique, structures organisationnelles, gouvernance, etc.). Sur ce thème qui allait être le plus important peut-être pour la théorie économique de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui (théorie néoclassique des incitations et des contrats, théorie néo-autrichienne, néo-institutionnaliste, évolutionniste, radicale et conventionnaliste), le *Colloque* laisse entrevoir un immense vide théorique. Les participants en appellent volontiers aux institutions comme cadre fondamental pour délimiter le champ et les modalités de fonctionnement d'un système concurrentiel, mais à aucun moment il n'est question plus précisément d'une théorie des institutions, pas même d'une présentation concrète de leur contenu (à l'exception notable d'une discussion sur le rôle historique de la société anonyme). La théorie des institutions reste donc purement virtuelle. C'est pourtant ce point qui allait constituer dans les années suivantes l'une des bases de la refondation du libéralisme par Hayek et qui devait jouer un rôle essentiel dans la démarcation entre néo-libéralisme et théorie néoclassique, d'une part, et entre néo-libéralisme et libertarianisme, d'autre part.

En bref, le document historique qu'offre le colloque Lippmann nous orienterait vers une exploitation plus défensive et prudente que celle que nous propose Audier. Là où l'auteur voit l'affirmation de camps – qui se découvrent et se cherchent encore –, on chercherait d'abord à y voir un lieu d'expérimentation et de maturation des arguments. Ainsi, par exemple, le rôle de Hayek aurait-il mérité une analyse plus pointue. Plutôt que de mettre en avant les écrits beaucoup

plus tardifs de Hayek (*Droit, législation et liberté*, 1976) ou son ouvrage grand public *La Route de la servitude* (1944), il aurait été intéressant de mettre en perspective ses interventions (et celles de Mises) avec les débats théoriques des années 1920 et 1930 sur la planification socialiste (Hayek, 1935) et, plus encore, avec les idées en pleine maturation sur le rôle de l'information et sa diffusion dans la société (Hayek, 1937). S'il est peut-être une seule idée que Hayek aura retenue du colloque Lippmann, c'est bien le flottement théorique des participants, tous libéraux qu'ils soient, sur la nature et l'origine des institutions d'une société libre, sur la possibilité d'instituer par le haut, rationnellement, un système juridique immédiatement et durablement en conformité avec les besoins et les capacités des agents à un moment donné. Le choix de Serge Audier nous éloigne un peu plus d'une histoire des fondements intellectuels du libéralisme et maintient une distance entre théorie et idéologie qui est une limite évidente pour la compréhension des transformations historique du courant libéral.

L'intérêt du colloque Lippmann vient des hypothèses qu'il permet d'élaborer pour une histoire du libéralisme, ce qu'il rendra possible après un long cheminement intellectuel. Au contraire, Serge Audier choisit de n'en retenir que l'effet immédiat, l'expression d'un désaccord doctrinal entre deux (ou plus ?) formes de libéralismes. Il reproche à juste titre aux « intellectuels de gauche » d'entretenir une vision tronquée du libéralisme, qui interdit tout débat d'idées au sein de la gauche française – au risque de se laisser prendre par une autre illusion : croire que cet autre libéralisme (social) existe bel et bien, que son corpus théorique et son contenu doctrinal sont bien identifiés, alors qu'ils sont encore à construire.

Références

- Cot, Annie (2007) « General equilibrium theory as a 'boundary object' within American social sciences: the 'Harvard Pareto Circle' », contribution au colloque *General Equilibrium as Knowledge. From Walras Onwards*, Paris, Panthéon, 6-8 septembre 2007.
- Denord, François (2007) *Néolibéralisme, version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Demopolis.
- Hayek, Friedrich A. (ed.) (1935) *Collectivist Economic Planning*, Routledge.
- Hayek, Friedrich A. (1937) « Economics and Knowledge », *Economica*, vol. 4, p. 33-54.

- Lagueux, Maurice (1989) « Le néo-libéralisme comme programme de recherche et comme idéologie », in *Le Libéralisme économique. Interprétations et analyses*, sous la direction d'Arnaud Berthoud et Roger Frydman, Cahiers d'économie politique, n°16-17, 1989, p. 129-152.
- Rebeyrol, Antoine (1999) *La Pensée économique de Walras*, Paris, Dunod.

Publié dans laviedesidees.fr, le 24 juin 2009

© laviedesidees.fr